Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_75-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27/04/2026
Délibération n°12

L'an deux mille vingt-six, lundi vingt-sept avril à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi vingt du mois d'avril deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	55
Votants	59
Vote	
Pour	59
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Yvonnick PERRIN, Maire de Sixt-sur-Aff, donne Pouvoir à Nathalie BERTY, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, donne Pouvoir à Anthony DEBOUARD, Gilles BERTRAND, délégué de Plessé, donne Pouvoir à Sylvie LECLERC, Rose-Line PREVERT, Maire de Lieuron, donne Pouvoir à Marie-Laure PONDARD, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant, Marie-Claire BONHOMME, déléguée de Rieux

Secrétaire de séance : Fabienne GLET

ECONOMIE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE REDON AGGLOMERATION AU SEIN DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT

La présente délibération a pour objet de désigner les représentants de REDON Agglomération au sein de l'Agence d'attractivité et de développement.

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

REDON Agglomération a initié la création d'une Agence d'attractivité et de développement en étroite collaboration avec le monde économique et y a adhéré par délibération n°6 datant du 16/10/2017. Ladite association est née de la volonté d'élus et d'entreprises du territoire de disposer d'un outil pour co-construire et accélérer les stratégies de développement du Pays de Redon.

Pour mémoire, les statuts de l'agence prévoient que ses missions sont les suivantes :

- **Animation de l'observatoire de territoire :** veille, études, diagnostics, notes de conjoncture, systèmes d'information géographique ;
- **Animation de la stratégie emploi :** veille sur les nouvelles formes de travail, appui RH aux TPE et PME, animation des méthodes de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales, animation des actions relatives à la promotion des clauses sociales dans les marchés ;
- **Promotion de l'attractivité territoriale :** pilotage des démarches de marketing territorial, promotion économique exogène du territoire, promotion de l'entrepreneuriat, veille sur les mutations économiques et appui aux filières ;
- **Appui en ingénierie de projets :** ce volet fera l'objet de commandes spécifiques à la charge du demandeur et compatibles avec le plan de charge des équipes.

VU les statuts de l'Agence d'attractivité et de développement ;

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260427-CC_2026_75-DE

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner de nouveaux représentants de REDON Agglomération au sein de l'Agence d'attractivité et de développement en nommant cinq représentants dont un membre suppléant.

Le Président propose une liste de personnes en qualité de représentants de REDON Agglomération au sein de l'Agence d'attractivité et de développement.

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de valider la représentation suivante de REDON Agglomération au sein de l'Agence d'attractivité et de développement :**

Représentants de REDON Agglomération
Jean-François MARY
Jérôme RICORDEL
Isabelle BARATHON
Benoît QUELARD

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTÉES A 59 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance
Le 27/04/2026

La Secrétaire de séance

Fabienne GLET

Le Président,

Jean-François MARY

REDON Agglomération
Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34